

qui n'ont pu terminer encore celle qui leur est échue, hâtera l'accomplissement de l'œuvre entière. Les monuments compris dans le répertoire de Lyon seront classés en quatre grandes divisions archéologiques, savoir : l'époque antique ; l'époque chrétienne jusqu'au XII^e siècle ; le moyen âge proprement dit, et la période qui s'étend depuis la Renaissance jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Dire que M. Chenavard a bien voulu se charger de traiter la partie relative à l'antiquité et M. Bresson tout ce qui a trait aux aqueducs, déjà de sa part l'objet d'importants travaux antérieurs ; M. Desjardins de décrire l'Hôtel-de-Ville et la cathédrale ; et que c'est à M. Echernier qu'est confié le soin de coordonner les matériaux épars apportés par chacun de nos collègues, c'est donner une idée suffisante du soin et de l'habileté qui présideront à la rédaction de ce répertoire.

Vous avez eu aussi, Messieurs, à compléter le relevé graphique des détails d'architecture qui pourraient être appelés à disparaître par suite du percement des voies nouvelles. Il est à regretter que les occupations nombreuses de nos confrères ne leur aient pas permis de s'occuper de ce travail aussi activement qu'ils l'auraient désiré ; cependant, plusieurs dessins ont été remis à vos archives, et ceux qui restent seront il faut l'espérer, bientôt complétés.

Nous ne devons pas omettre de mentionner tout spécialement le don fait par M. Chenavard à la Société des deux magnifiques volumes composant son *Voyage en Grèce*, publication qui, par la conscience des relevés, le mérite des planches, l'intérêt artistique et pittoresque